



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

45^e séance plénière

Lundi 5 novembre 2007, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine)

En l'absence du Président, M. Ileka (République démocratique du Congo), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 15.

Point 19 de l'ordre du jour (suite)

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général (A/62/345)

Projet de résolution (A/62/L.7)

M. Al-Najem (Koweït) (*parle en arabe*) : La délégation de mon pays a le plaisir de féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et de le remercier des efforts sincères qu'il déploie pour assurer la réussite des initiatives menées en Afghanistan et pour y instaurer la paix et la stabilité. Ses efforts continus ont compris une visite personnelle en Afghanistan en juillet et sa présidence de la Conférence de Rome sur l'état de droit en Afghanistan. Il a également présidé, en alternance avec le Président Karzai, une réunion de haut niveau sur l'Afghanistan, tenue en septembre en marge du débat général de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Nous tenons également à saluer les efforts de son Représentant spécial pour l'Afghanistan, ainsi que ceux du personnel des Nations Unies, qui continue de s'acquitter de ses fonctions dans des circonstances difficiles et de plus en plus dangereuses, et dont le courage et le dévouement ont été essentiels à la réalisation de progrès sur le terrain en Afghanistan.

Nous souhaitons aussi remercier le représentant de l'Allemagne d'avoir présenté le projet de résolution (A/62/L.7) sur la situation en Afghanistan. Mon pays appuie ce projet de résolution, qui souligne le rôle central et impartial que joue l'ONU dans le renforcement de la paix et de la stabilité en Afghanistan en dirigeant les efforts de la communauté internationale.

Pendant plus de deux décennies, des guerres continuelles ont fait d'énormes dégâts dans tous les domaines en Afghanistan. Elles ont coûté cher en vies humaines et détruit les infrastructures : eau, électricité, transports, communications, éducation et soins de santé. Elles ont également provoqué l'effondrement des systèmes économique et financier et la détérioration de l'infrastructure agricole de base.

La transition en Afghanistan se trouvant soumise à des pressions croissantes sous l'effet de l'insurrection, de la faiblesse de la gouvernance et d'une économie fondée sur la drogue, le Gouvernement afghan, avec l'appui de la communauté internationale, devra faire preuve de volonté politique en prenant les mesures audacieuses nécessaires pour retrouver l'initiative dans chacun de ces domaines et regagner la confiance de la population par des moyens tangibles. Comme le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (A/62/345) l'indique, en l'absence d'un effort plus résolu de sa part, d'une cohésion accrue de l'action des donateurs – en particulier d'une meilleure coordination entre les éléments militaires et civils de la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



présence internationale en Afghanistan – et d'un ferme engagement des pays voisins, nombre des acquis de la période qui a suivi la conférence de Bonn dans le domaine de la sécurité, du renforcement des institutions et du développement risquent de stagner, voire d'être reperdus.

L'État du Koweït condamne avec force la montée de la violence et l'augmentation du nombre des attentats-suicide en Afghanistan, en particulier dans les provinces méridionales et orientales, résultat des actes de violence et de terrorisme de plus en plus fréquents accomplis par le mouvement des Taliban, Al-Qaïda, d'autres groupes militants, et des groupes actifs dans le commerce des stupéfiants. Ceci a entraîné un accroissement du nombre des victimes parmi la population civile afghane, les forces de sécurité nationales du pays, la Force internationale d'assistance à la sécurité, les forces de la coalition de l'opération Liberté immuable, le personnel des organismes d'aide afghans et internationaux et les personnes qui travaillent dans le domaine de l'assistance humanitaire.

Outre les progrès enregistrés dans de nombreux domaines – tels que le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des enfants soldats des forces militaires afghanes et la prestation de soins aux autres enfants blessés pendant la guerre –, tout ce qui a été fait en matière de déminage, de mise sur pied de l'Armée nationale et de la Police nationale afghanes et de consolidation de leurs capacités, ainsi que de renforcement de la détermination de l'Afghanistan et de la communauté internationale à réformer le système judiciaire et à intégrer l'Afghanistan dans l'Association sud-asiatique de coopération régionale, offrent également des possibilités d'intensifier la coopération économique régionale pour le développement. Toutefois, le rythme des changements dans les conditions de vie du peuple afghan est encore très lent, ce qui crée un sentiment de frustration croissante parmi la population civile.

L'augmentation continue de la production d'opium est une menace qui pèse de plus en plus sur la stabilité et l'édification de la nation en Afghanistan : la culture du pavot, la production et le trafic de stupéfiants et les liens de plus en plus forts entre le commerce de la drogue et les activités terroristes de groupes extrémistes, tout cela pose une grave menace à la sécurité, à l'état de droit et au développement. Il faut donc que le Gouvernement accorde une plus grande attention aux dangers que présente la drogue et qu'il poursuive les trafiquants. Avec l'aide de l'Office des

Nations Unies contre la drogue et le crime, la communauté internationale doit appuyer, en la matière, un plan d'action intégré du Gouvernement afghan.

L'État du Koweït lance un appel urgent à l'ensemble des États Membres, au système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales pour qu'ils continuent à fournir à l'Afghanistan toute l'aide humanitaire dont le pays a besoin, en coopération étroite avec le Gouvernement afghan et conformément à ses stratégies nationales de développement.

À cet égard, l'État du Koweït a contribué à la reconstruction de l'Afghanistan en donnant, au cours des cinq années écoulées, 4 millions de dollars pour aider les efforts de l'ONU en faveur des Afghans et des réfugiés afghans. Le Fonds koweïtien pour le développement économique a accordé un prêt de 30 millions de dollars conformément à l'engagement que nous avons pris à la Conférence de Tokyo, dont 15 millions de dollars étaient destinés à la reconstruction, aujourd'hui menée à bien, de l'autoroute reliant Kandahar à Spin Boldak, les 15 millions restant ayant été versés au Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan.

L'assistance fournie par la société koweïtienne du Croissant Rouge au cours des cinq dernières années a dépassé les 6,5 millions de dollars. D'autres associations caritatives et organisations koweïtiennes continuent également à fournir une assistance.

Enfin nous espérons que notre Organisation internationale poursuivra ses efforts pour aider le Gouvernement afghan à consolider la paix et la stabilité en Afghanistan. Cela aura, en retour, un impact positif sur la situation dans la région et permettra à l'Afghanistan de retrouver sa place naturelle au sein de la communauté internationale.

M. Shinyo (Japon) (*parle en anglais*) : Le Japon se félicite d'avoir aujourd'hui la possibilité de débattre à l'Assemblée générale de la situation en Afghanistan. Nous remercions la délégation de l'Allemagne d'avoir préparé le projet de résolution (A/62/L.7) dont nous sommes saisis. En tant que coauteur, le Japon appuie pleinement le projet de résolution. Je crois que son adoption témoignera de la volonté renouvelée des États Membres de soutenir l'Afghanistan.

Grâce à l'organisation et au renforcement des institutions du Gouvernement afghan, des progrès ont été accomplis dans le processus d'édification de la nation en Afghanistan depuis que la communauté

internationale s'est accordée sur le Pacte pour l'Afghanistan, il y a deux ans. Nous nous félicitons de cette évolution et nous saluons le Gouvernement afghan pour les efforts inlassables qu'il déploie à cet égard.

Dans le même temps, toutefois, nous ne saurions ignorer le caractère inquiétant de la situation qui règne actuellement dans le pays. Comme le montre le projet de résolution, les difficultés auxquelles l'Afghanistan est confronté sont liées les unes les autres et n'ont toujours pas été surmontées. La communauté internationale doit coordonner ses efforts de manière que l'assistance soit véritablement efficace. L'année prochaine, le Japon accueillera une réunion du Conseil commun de coordination et de suivi (JCMB). À ce jour, le Conseil commun s'est révélé le cadre le plus utile pour coordonner et hiérarchiser les programmes d'assistance et de reconstruction internationaux. Nous attendons avec intérêt de débattre, à la prochaine réunion, de la manière dont nous pouvons améliorer encore notre assistance à cette nation.

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner le rôle central que l'ONU a joué à la tête des efforts internationaux. Le Japon apprécie à sa juste valeur le travail effectué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui a étendu sa présence dans les provinces en situation difficile. Nous rendons hommage au personnel de la Mission, qui fait preuve d'un grand dévouement. Le Japon exprime également ses remerciements à M. Tom Koenigs, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, pour ses efforts dévoués. Nous souhaitons à son successeur un succès plus complet, partant des réalisations de M. Koenigs.

Améliorer la situation sécuritaire est la plus pressante de toutes les tâches à effectuer. Tout en prenant note du renforcement de l'Armée nationale afghane et des efforts menés pour réformer la Police nationale afghane, nous sommes extrêmement préoccupés par la fréquence croissante des attaques terroristes. Nous ne pouvons pas laisser le terrorisme l'emporter en Afghanistan. Nous ne pouvons pas laisser l'Afghanistan redevenir un refuge pour les terroristes. Il est indispensable que la communauté internationale continue de présenter un front uni dans la lutte contre le terrorisme.

Nous voudrions également souligner l'importance constante des activités déterminées de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et de

l'opération Liberté immuable de la Coalition, y compris sa composante d'interception maritime.

Afin de jouer un rôle responsable dans les efforts conjoints de la communauté internationale, la flotte d'autodéfense japonaise ravitaille les navires de la composante d'interception maritime de l'opération Liberté immuable de la Coalition, dans le cadre de sa loi sur les mesures antiterroristes spéciales. Bien que le Japon ait dû mettre fin à ses activités de ravitaillement du fait de l'expiration de la loi, le 2 novembre dernier, le Gouvernement japonais va poursuivre ses efforts en faveur de l'entrée en vigueur rapide de la nouvelle loi actuellement examinée par la Diète afin de fournir une base juridique à la reprise, le plus rapidement possible, des activités de ravitaillement.

Comme le souligne le projet de résolution, le démantèlement des groupes armés illégaux est l'une des clefs de la stabilisation du pays. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, en s'appuyant sur les résultats de la Conférence de Tokyo, tenue en juin, en particulier pour améliorer la coordination entre les efforts de démantèlement et de réforme de la police et les autres activités de réforme du secteur de la sécurité.

D'autres questions, telles celles des stupéfiants et de la corruption, freinent également le processus d'édification de la nation en Afghanistan. Le Japon est très attaché à une stratégie globale, axée sur le renforcement des capacités, qui permettrait de régler ces questions. Outre l'aide d'une valeur de 1,24 milliard de dollars que nous avons déjà fournie, nous entendons continuer d'envisager les possibilités d'élargir encore notre assistance en réponse aux demandes formulées par le peuple afghan.

L'année prochaine, le Japon va assumer la présidence du Groupe des Huit (G-8). Malgré les difficultés qui nous attendent, nous entendons vivement coopérer avec nos partenaires de la communauté internationale à la stabilisation et à la reconstruction de l'Afghanistan.

M. Hanesson (Islande) (*parle en anglais*) : L'Islande, en tant que membre de l'Espace économique européen, mais non de l'Union européenne, s'est ralliée à la déclaration prononcée par le représentant du Portugal, au nom de l'Union européenne. Néanmoins, je voudrais formuler quelques observations supplémentaires.

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport complet sur la situation en

Afghanistan et ses implications pour la paix et la sécurité internationales (A/62/345). Comme les années précédentes, l'Islande est de nouveau coauteur du projet de résolution sur la situation en Afghanistan, publiée cette année sous la cote document A/62/L.7. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier la délégation de l'Allemagne d'avoir préparé et négocié le projet de résolution.

Le rapport du Secrétaire général montre clairement que l'Afghanistan a accompli d'importants progrès vers le développement politique, économique et social depuis la chute des Taliban. La croissance extrêmement élevée de la scolarisation des enfants en Afghanistan, y compris celle des fillettes, en est un important aspect. Toutefois, le rapport recense aussi clairement les difficultés graves et complexes et les menaces auxquelles l'Afghanistan est toujours confronté, et il insiste sur la nécessité d'adopter une stratégie globale.

Il reste encore beaucoup plus à faire dans le domaine de l'édification des institutions, du renforcement de l'état de droit et de l'exercice de la bonne gouvernance. À cet égard, ainsi que mon collègue allemand l'a dit ce matin, il est fondamental que les Afghans contrôlent le processus. Dans ce contexte, l'Organisation des Nations Unies joue un rôle clef pour coordonner les efforts de la communauté internationale. Je voudrais exprimer notre gratitude et notre admiration envers la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, pour le travail qu'elle accomplit en Afghanistan sous la direction de Tom Koenigs, et ce, dans des conditions souvent très difficiles et dangereuses.

La situation sécuritaire en Afghanistan reste une source de préoccupation et continue de saper les efforts de reconstruction et de rétablissement de la confiance. Les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), dirigée par l'OTAN, sont essentielles dans ce contexte. L'efficacité et le rôle croissants de l'Armée nationale afghane, des Forces nationales de sécurité afghanes et de la Police nationale afghane constituent également des éléments fondamentaux s'agissant de mettre fin à l'insurrection et d'assurer la sécurité à long terme en coopération avec la FIAS. Nous approuvons sans réserve les conclusions contenues dans le rapport du Secrétaire général sur la nécessité d'une stratégie civile et militaire intégrée et efficace et d'un plan de sécurité pour l'Afghanistan.

L'Islande condamne énergiquement les attaques contre les civils et le personnel international, qui visent à porter atteinte au processus démocratique. L'intensification de la violence et de l'insurrection menée par les Taliban ont des conséquences graves sur les droits de l'homme et la situation humanitaire. Nous notons avec une très vive préoccupation une augmentation générale d'actes de violence contre les femmes dans le pays.

Nous restons préoccupés par l'accroissement continu de la production d'opium et de la culture du pavot, qui ont atteint des niveaux records cette année selon le l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). La production d'opium et le trafic de stupéfiants affaiblissent la reconstruction et l'édification de la nation en Afghanistan. Nous devons accroître nos efforts, notamment à travers une coopération régionale, pour lutter contre ce mal à tous les niveaux. Les trafiquants de drogue doivent être jugés. Nous tenons à souligner ici le rôle essentiel de l'ONUDC.

Le Gouvernement afghan doit aussi prendre des mesures fermes pour s'attaquer à la corruption et à la gouvernance faible, qui représentent des obstacles importants au développement économique et social. En fait, le projet de résolution dont nous sommes saisis fait part d'une vive préoccupation devant ces tendances.

Nous appuyons fortement l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui a un rôle de soutien important à jouer dans l'établissement de la confiance et la promotion du respect des droits de l'homme.

L'Islande s'engage énergiquement à contribuer aux efforts de consolidation de la paix en Afghanistan. En 2004, l'Islande a joué un rôle de premier plan dans le fonctionnement de l'aéroport international de Kaboul en fournissant le commandant de la base aérienne, et depuis nous avons fourni du personnel technique et du personnel de soutien pour faciliter son fonctionnement. L'Islande déploie maintenant dans le cadre de la Mission en Afghanistan la moitié de son personnel actif dans les opérations de maintien de la paix et examine actuellement d'autres moyens de reconstruire et de soutenir les infrastructures dans le pays.

La communauté internationale doit rester unie dans la reconstruction de l'Afghanistan et dans le renforcement de la démocratie. La réalisation de nos

objectifs en Afghanistan dépend de l'engagement politique à long terme de toutes les parties prenantes, du Gouvernement afghan et de la communauté internationale. Une coopération régionale accrue et un engagement résolu de la part des pays voisins revêtent également une importance primordiale. L'ONU a un rôle clef à jouer dans ces efforts. L'Islande reste pleinement engagée à soutenir l'ONU et les autres partenaires internationaux à construire un Afghanistan sûr et démocratique.

M^{me} Banks (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*): Nous reconnaissons que l'Afghanistan est actuellement confronté à des difficultés importantes et qu'il aura besoin de l'aide de la communauté internationale pendant un certain temps encore. Des efforts considérables sont déployés pour aider au développement de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane, afin que l'Afghanistan puisse enfin assurer sa propre sécurité. Toutefois, il n'existe pas de solution militaire aux problèmes en Afghanistan; les apports de l'armée et de la police doivent être complétés par des initiatives de développement visant à construire les institutions publiques et l'économie afghanes. Nous espérons que les efforts internationaux et locaux peuvent être mieux conjugués pour réaliser des progrès plus rapides.

La production de l'opium porte atteinte à l'avenir de l'Afghanistan. Parallèlement à l'éradication de la pauvreté, la communauté internationale doit s'engager à développer des moyens de subsistance différents. Le peuple afghan soutiendra une présence internationale uniquement s'il estime que cette présence améliore ses conditions de vie, sa sécurité et sa prospérité. Ceci nécessite une approche qui intègre pleinement les aspects politiques, sécuritaires, économiques et sociaux de la consolidation de la paix.

L'ONU, par le biais de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), a un rôle central à jouer dans la coordination de l'aide internationale en Afghanistan et aussi s'agissant de soutenir le Gouvernement dans ses efforts pour reconstruire les institutions civiles nationales. Par ailleurs, le Conseil commun de coordination et de suivi, établi dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan pour superviser la mise en œuvre du Plan et de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan, est un mécanisme essentiel pour améliorer la coordination générale. Les pays voisins de l'Afghanistan ont un rôle important à jouer car le rythme du développement sera influencé par le niveau

d'assistance offert par ces pays dans le processus de reconstruction et par leur niveau de coopération avec l'Afghanistan pour améliorer sa sécurité.

Le développement économique de l'Afghanistan doit être sensiblement accéléré. Les producteurs afghans doivent disposer d'un accès assuré aux marchés lucratifs, dans le pays et dans les pays voisins, si l'on veut que le peuple afghan passe d'une dépendance de l'aide à l'autonomie et à la responsabilité de ses choix économiques.

Depuis 2001, la Nouvelle-Zélande s'est considérablement engagée dans les efforts internationaux pour assurer la sécurité et la reconstruction de l'Afghanistan. Nous contribuons à la MANUA. Nous sommes également un contributeur actif à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan de l'OTAN. L'Équipe de reconstruction de province de la Nouvelle-Zélande assure la sécurité dans la province de Bamian. À Bamian, la force de défense de la Nouvelle-Zélande travaille en étroite collaboration avec l'Agence néo-zélandaise pour le développement international et la police néo-zélandaise. Nous avons travaillé pour marquer une différence dans les faits : l'amélioration des conditions de vie de la population de Bamian. Nous avons aidé à la construction d'écoles, de routes, de ponts et d'une maternité.

Nous reconnaissons tous que l'Afghanistan est confronté à des difficultés sociales, politiques, économiques et sécuritaires complexes. Le peuple et le Gouvernement afghans relèvent courageusement ces défis, notamment à travers des efforts pour développer une Armée nationale afghane et des forces de police solides et sûres de durer. Toutefois, l'ampleur du défi nécessitera un engagement continu et la poursuite des efforts de la communauté internationale.

Pour terminer, je souhaite exprimer notre soutien au projet de résolution sur l'Afghanistan (A/62/L.7) et je remercie l'Allemagne pour son rôle dans le dégagement d'un texte de consensus.

M. Shervani (Inde) (*parle en anglais*): Je commencerai par exprimer les remerciements de l'Inde pour la convocation d'un débat sur un sujet qui revêt une grande importance pour nous, pour notre région et pour le monde. Je salue aussi les efforts considérables déployés par la délégation allemande pour coordonner les négociations intergouvernementales qui ont conduit à cette version améliorée du projet de résolution de l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan (A/62/L.7). Nous sommes heureux de continuer à

parrainer ce projet de résolution, qui doit être adopté par consensus, comme dans le passé.

Aujourd'hui, l'Assemblée générale a l'occasion d'examiner l'évolution de la situation depuis la réunion de haut niveau tenue dans ces lieux il y a deux mois et qui était présidée par le Secrétaire général et le Président Karzai. Nous nous félicitons du communiqué adopté lors de cette réunion comme d'un symbole de l'attachement de la communauté internationale à la stabilisation et à la reconstruction de l'Afghanistan, engagement qui doit s'inscrire dans le long terme s'il veut réussir. La résolution d'aujourd'hui est une autre preuve de notre détermination collective.

La communauté internationale partage l'objectif de créer un Afghanistan pacifique, stable et démocratique, solidement engagé sur le chemin du développement socioéconomique et ancré dans sa région. La principale difficulté à laquelle nous nous heurtons dans la réalisation de cet objectif est la nécessité d'instaurer un environnement sécuritaire qui permette de régler les problèmes rencontrés par un pays en développement qui a connu destruction et misère à une échelle sans précédent. Nous devons tous ensemble intensifier nos efforts, directement et indirectement, pour rétablir la sécurité en Afghanistan. Parallèlement, nous devons accroître notre aide directe à la reconstruction et au développement, tout en développant simultanément les capacités de l'Afghanistan à faire participer le plus d'acteurs locaux possibles à l'édification de la nation. Ces considérations figurent dans la résolution dont nous sommes saisis.

La communauté internationale doit examiner si elle a fait tout ce qu'elle pouvait pour éviter les doubles emplois et améliorer la coordination sur le terrain en Afghanistan, et se demander si les objectifs que nous nous sommes fixés sont réalisables et fondés sur les réalités du terrain. En toute franchise, nous pouvons faire mieux sur l'un et l'autre point.

Premièrement, nous devons définir des critères de progrès réalistes et réalisables. Ces critères doivent tenir compte de la situation de départ de l'Afghanistan telle qu'elle est réellement, plutôt que de concevoir une version idéalisée de ce que nous voudrions que l'Afghanistan soit. Cette démarche est essentielle pour donner un sens véritable à la contribution nationale de nos partenaires afghans dans le processus de développement.

Deuxièmement, nous devons accroître la coordination sur le terrain, à la fois entre nous et avec

nos interlocuteurs afghans. L'aide doit être plus étroitement liée aux priorités afghanes, comme le mentionne la Stratégie de développement national et le Pacte pour l'Afghanistan. Le défi qui se pose à nous est de transformer nos engagements en stratégies réalistes, coordonnées et efficaces et en résultats concrets sur le terrain, notamment par l'intermédiaire du Conseil commun de coordination et de suivi.

C'est pourquoi nous devons avoir pour objectif collectif de nourrir des espoirs raisonnables et de tirer parti des succès importants déjà réalisés, tout en admettant qu'il reste beaucoup à faire. Nous devons renforcer notre engagement politique et économique pour aider l'Afghanistan à moyen et long terme et maintenir notre détermination face aux difficultés que nous rencontrons à court terme.

Parmi ces difficultés, rien ne peut mettre davantage à l'épreuve notre volonté collective que la menace que représentent les Taliban, Al-Qaida et d'autres groupes terroristes et extrémistes. Cette menace constitue la principale difficulté, je dis bien, principale, de nos efforts collectifs en Afghanistan, et le premier objectif de ces groupes est d'affaiblir notre détermination. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous permettre de sous-estimer la résurgence actuelle des groupes terroristes.

L'Inde appuie pleinement la position de l'Afghanistan, à savoir que la menace du terrorisme, en particulier la multiplication récente et croissante des attentats suicide, des infiltrations transfrontalières et du lien croissant entre le terrorisme et le trafic des stupéfiants, nécessite à la fois une solution politique internationale ferme et une riposte militaire plus forte au niveau local. Il faut manifester notre détermination inébranlable, tout en renforçant sans cesse la capacité des institutions afghanes à faire face à cette menace.

Par-dessus tout, il faut lutter de façon réaliste contre le terrorisme, en se faisant une idée lucide des acteurs et des éléments impliqués et de la façon de réagir au problème compte tenu de tous ses aspects. Nous ne devons pas nous laisser tenter par des solutions partielles qui permettent un répit limité dans le temps et l'espace; le terrorisme ne peut pas être combattu petit à petit.

Il faut mettre au point une stratégie durable de stabilisation de l'Afghanistan, en tenant compte de stratégies à court, moyen et long terme pour remédier au défi que pose le développement. La communauté internationale ne pourra maintenir ses efforts à long

terme en Afghanistan que si nous investissons dans le développement des ressources humaines afghanes. À cette fin, une approche multidimensionnelle est requise. D'une part, nous devons investir dans la reconstruction des infrastructures économiques et sociales du pays, tout en créant des emplois. D'autre part, nous devons progressivement transférer le pouvoir et des compétences à nos amis afghans, pour leur permettre d'assumer pleinement le contrôle de la reconstruction de leur pays.

L'Inde est pleinement déterminée à mettre en œuvre les critères définis dans le Pacte pour l'Afghanistan et à s'attaquer aux problèmes interdépendants auxquels l'Afghanistan est confronté en matière de sécurité, de politique et de développement. Notre volonté d'assurer la reconstruction, le développement et le renforcement des capacités en Afghanistan est inébranlable. Le programme d'aide de l'Inde, mis en place depuis la Conférence de Berlin, atteint à présent 750 millions de dollars. De ce montant total promis, l'Inde a déjà décaissé environ 300 millions de dollars pour la mise en œuvre de projets d'aide visant à satisfaire tout l'éventail des besoins, allant du renforcement des capacités à la création et à la reconstruction des infrastructures.

Du point de vue de l'Inde, le renforcement des capacités est un domaine prioritaire. Jusqu'à présent, nous avons formé plus de 2 700 citoyens afghans en Inde, notamment des étudiants et des fonctionnaires. Nous mettons également en œuvre un programme de développement des capacités dans l'administration publique, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, dans le but de détacher 30 fonctionnaires indiens auprès de ministères afghans. En outre, l'Inde prévoit un volet important consacré au développement des capacités dans tous les projets d'infrastructure qu'elle exécute en Afghanistan.

Outre les projets actuels concernant des infrastructures de grande ampleur, l'Inde se concentre également sur de petits projets de développement. Ils comprennent des initiatives nécessitant la participation des communautés locales et visant à fournir des dividendes directs de la paix dans des secteurs qui doivent encore être développés. L'Inde s'est efforcée d'aligner ses programmes d'aide sur les priorités afghanes, en accordant une attention particulière à la mise en œuvre, à la gestion et au contrôle des actifs au niveau local.

La coopération régionale est également un pilier essentiel de la stabilisation de l'Afghanistan. La

coopération économique régionale est un critère important du Pacte pour l'Afghanistan et un élément stratégique de la Stratégie de développement national. L'adhésion de l'Afghanistan à l'Association sud-asiatique de coopération régionale en avril 2007 non seulement renforcera encore ses liens historiques avec la région de l'Asie du Sud, mais aussi procurera à la région des avantages durables découlant de la liberté des échanges et de la réalisation d'activités économiques communes. Tout ceci peut contribuer à la stabilisation de l'Afghanistan lui-même, mais aussi de notre région. Dans ce contexte, plusieurs événements importants pour la coopération régionale ont eu lieu au cours de ces dernières années, y compris les conférences sur la coopération économique régionale à Kaboul et à New Delhi.

Cependant, la principale difficulté dans notre région tient à la nécessité de concevoir des mesures permettant la mise en œuvre de programmes qui tiennent compte des processus régionaux. Cela implique de surmonter les obstacles qui entravent l'extension des liens commerciaux et économiques, y compris les obstacles au commerce et au transport par route, la rareté des échanges commerciaux et entre entreprises au niveau régional; cela requiert également d'autres mesures qui peuvent contribuer à faire rapidement jouer à l'Afghanistan son rôle historique de passerelle entre l'Asie du Sud, l'Asie centrale et l'Asie occidentale. Parallèlement, notre région doit également envisager des moyens de remédier aux problèmes politiques et de sécurité aux niveaux régional et transrégional, comme le terrorisme transfrontalier, la coopération régionale en matière d'imposition des lois et en matière de définition d'approches collectives en vue d'améliorer les capacités de gouvernance et de maintien de l'ordre public.

Nous sommes convaincus que la meilleure réponse à donner à ceux qui remettent en cause le rôle de partenaire de la communauté internationale en Afghanistan consiste à faire montre de notre détermination renouvelée. En même temps, nous devons œuvrer tous ensemble à mettre en place un partenariat plus efficace, entre nous et avec le Gouvernement afghan. Nous devons, surtout, accroître la coopération régionale dans notre intérêt commun à tous. Enfin, les efforts que nous déployons pour renforcer la cohérence de l'action des donateurs doivent s'accompagner d'efforts visant à tirer de plus en plus parti des nombreux et impressionnants succès remportés jusqu'à présent. Ils sont essentiels pour tirer

parti des résultats positifs obtenus collectivement depuis la chute des Taliban.

M. McNee (Canada) (*parle en anglais*): Le Canada se félicite de l'occasion qui lui est offerte de prendre la parole devant l'Assemblée générale au sujet de la situation en Afghanistan. De concert avec de nombreux autres États membres et dans le cadre d'un travail de coopération mené avec discernement par la délégation allemande, notre pays a participé à la rédaction de la résolution sur l'Afghanistan dont nous sommes saisis aujourd'hui (A/62/L.7). À ce titre, il est extrêmement heureux de pouvoir plaider, avec d'autres, en faveur de son adoption.

La teneur de ce projet de résolution et, le moment venu, son adoption à l'unanimité par tous les membres de l'Assemblée générale, illustrent bien la portée de l'action de la communauté internationale en Afghanistan. Ce document est également l'occasion de réaffirmer notre volonté collective de maintenir notre soutien au gouvernement afghan. Toutefois, si ferme soit-elle, pour que ce projet de résolution soit suivi d'effet, il faudra que nous nous attachions à la mettre en œuvre collectivement et avec détermination. Cela implique de tirer parti des avancées réalisées à ce jour, tout en continuant à nous attaquer, par une action résolue, aux problèmes qui subsistent. Grâce à la détermination du peuple afghan, au travail acharné du gouvernement afghan et à la contribution de plus en plus importante de la communauté internationale, ces efforts donnent des résultats.

C'est ainsi que les Afghans commencent à s'affranchir de la pauvreté avec l'aide de petits prêts, que l'armée afghane défend avec de plus en plus d'efficacité la souveraineté afghane et qu'une nouvelle génération d'enfants apprend désormais à lire et à écrire. Ce sont là des acquis importants, obtenus en dépit d'obstacles énormes. Les Afghans et la communauté internationale ont tout lieu d'être fiers de ces réalisations, tout en étant conscients de leur fragilité et en restant modestes face aux domaines qui requièrent encore des progrès urgents.

Le projet de résolution présenté pour adoption est clair : pour que ces réalisations s'inscrivent dans la durée, l'Afghanistan et la communauté internationale doivent faire davantage. Il convient de renforcer la coopération régionale. Nous devons aider à la mise sur pied de forces de police afghanes professionnelles. Nous devons également nous employer à renforcer le système de justice. En effet, pour l'avenir de

l'Afghanistan, il est essentiel de faire des progrès sur tous ces fronts.

Les problèmes communs nécessitent des solutions communes. Tous les jours, des milliers de personnes circulent entre l'Afghanistan et le Pakistan. Le commerce légitime entre ces deux pays progresse considérablement. Par conséquent, l'Afghanistan pourrait toucher des recettes importantes en percevant des droits de douane. Toutefois, pour profiter de cette possibilité, il faudra mettre en place des mesures concrètes de gestion frontalière, à la faveur d'une collaboration constructive. Il faudra aussi déployer des efforts soutenus pour empêcher que des insurgés, des drogues illicites et des armes transitent vers l'Afghanistan par cette frontière commune.

À cet égard, il est crucial de renforcer la confiance entre l'Afghanistan et le Pakistan, ainsi qu'entre d'autres partenaires régionaux, et d'améliorer leurs capacités. Dans cette optique, le Canada se félicite des conclusions de la jirga afghano-pakistanaise pour la paix et demande aux deux pays de commencer à s'attaquer dès maintenant aux enjeux importants dégagés lors de cette rencontre historique. Le Canada est disposé à collaborer avec les gouvernements afghan et pakistanais afin qu'il soit donné suite à ces conclusions.

L'avenir de l'Afghanistan est également tributaire de la mise en place d'une force de police nationale professionnelle, efficace et respectée, appelée à jouer un rôle crucial dans la sécurité intérieure du pays sur le long terme et à renforcer la confiance du public dans le gouvernement national. C'est pourquoi le Canada se félicite de ce que la résolution appelle à une accélération des efforts visant à professionnaliser et à renforcer la Police nationale afghane. Le Canada apporte son soutien au secteur de la police, notamment par la formation, la fourniture d'équipement et une aide à la rémunération des effectifs policiers. Toutefois, pour que la mise sur pied des forces de police progresse, le gouvernement afghan et ses partenaires internationaux devront mieux faire converger leurs efforts.

(l'orateur poursuit en français)

Pour qu'à l'avenir, la primauté du droit soit bien comprise et respectée dans tout le pays, il faudra pouvoir compter sur un secteur de la justice solide et efficace. Avec les autres pays qui parrainent cette résolution, le Canada invite le gouvernement afghan à achever l'élaboration de la stratégie nationale pour le

secteur de la justice et du programme pour la justice nationale. Nous demandons également à nos partenaires internationaux d'aider à fournir le soutien nécessaire au système de justice afghan. Par ailleurs, l'Afghanistan et ses partenaires internationaux doivent respecter les engagements pris cette année à la Conférence de Rome. À cet égard, le Canada entend faire sa part, y compris par son soutien aux projets prioritaires dégagés par le gouvernement afghan lors de cette rencontre.

Le Canada souhaite saisir cette occasion pour témoigner sa reconnaissance à l'ONU pour son rôle central et son impartialité en ce qui concerne la poursuite des efforts en Afghanistan. Dans tous les domaines dont il a été question dans notre intervention d'aujourd'hui – coopération internationale, activités de police et réforme du secteur de la justice –, l'ONU devrait exercer un leadership fort, de façon que l'Afghanistan continue de progresser sur la voie de la sécurité et de l'autonomie.

En qualité de premier représentant de la communauté internationale en Afghanistan, l'ONU doit aussi renforcer son rôle de coordination, notamment par un approfondissement et un élargissement de sa présence. À cette fin, le Canada demeure déterminé à apporter son soutien à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et aux institutions onusiennes présentes sur le terrain.

Pour terminer, nous invitons les autres États Membres à veiller à ce que l'ONU ait les capacités et la latitude voulues pour continuer à jouer un rôle d'impulsion dans le soutien apporté au gouvernement afghan et à tous les Afghans.

M. Khazae (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais remercier le Secrétaire général de ses rapports exhaustifs sur différents aspects de la situation en Afghanistan. Je tiens aussi à le remercier ainsi que son Représentant spécial et tous leurs collègues de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour leur engagement indéfectible et leur dévouement méritoire à la consolidation de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Nous continuons de faire valoir et de cautionner le rôle central et essentiel de l'ONU en Afghanistan.

Ces dernières années, en prenant différentes mesures pour établir des institutions démocratiques et un système politique dynamique, le peuple afghan, sous la conduite du Président Karzaï, a montré sa

ferme volonté de construire un avenir stable et démocratique. En outre, le rapport le plus récent (A/62/345) du Secrétaire général sur l'Afghanistan fait ressortir un certain nombre d'améliorations prometteuses dans les domaines économique et social, notamment les acquis précieux en matière de croissance économique, d'éducation, de santé, d'infrastructures et de développement rural. Nous félicitons le peuple afghan de ces réalisations remarquables. Nous l'assurons que nous continuerons à soutenir sans réserve ses efforts pour reconstruire le pays.

Malgré ces progrès remarquables, il reste beaucoup à faire. Comme indiqué par le Secrétaire général dans son rapport, la situation en matière de sécurité qui règne dans le pays et la menace liée à la production d'opium et au trafic de drogues ont empiré et continuent de constituer une source de graves préoccupations.

L'intensification des attaques terroristes et de la violence dans certaines régions de l'Afghanistan du fait d'Al-Qaïda, des Taliban et d'autres groupes criminels et terroristes, outre l'omniprésence de l'économie de la drogue et l'augmentation de la production et du trafic de stupéfiants, constituent un terrible défi qui porte gravement atteinte à la sécurité, dans le pays et au-delà.

En tant que voisin immédiat de l'Afghanistan, la République islamique d'Iran a un intérêt vital à ce que l'Afghanistan soit stable, en sécurité et prospère, et affranchi du terrorisme et de l'extrémisme. L'Iran a toujours condamné sans équivoque les actes de terrorisme odieux perpétrés en Afghanistan et offre tout son appui aux efforts déployés par le Gouvernement afghan pour améliorer la sécurité et la situation économique du pays. Nous estimons que la recrudescence de l'insécurité et la récente multiplication des actes terroristes font clairement penser que les tentatives inopportunes de certaines puissances étrangères, en Afghanistan, d'apaiser des groupes et des éléments terroristes se sont avérées erronées et contre-productives.

Sans aucun doute, pour remédier à l'insécurité en Afghanistan, il faut accélérer la pleine prise en main par les Afghans de la sécurité de leur pays. Cela peut être fait, entre autres, en rendant les forces de sécurité nationales afghanes plus autonomes et plus intègres et en améliorant la sécurité assurée par les Afghans eux-mêmes au niveau local. La reconstruction des infrastructures, le renforcement des capacités et

l'utilisation des potentialités qu'offre la région pour reconstruire le pays peuvent aussi contribuer à améliorer la situation en Afghanistan.

Malheureusement, en tant que pays producteur de 93 % des opiacés dans le monde, l'Afghanistan a connu la récolte d'opium la plus importante de son histoire. La culture et la production, ainsi que le trafic de stupéfiants en Afghanistan, qui compromettent la reconstruction économique du pays et sapent sa stabilité et sa sécurité, ainsi que celles de l'ensemble de la région, notamment des pays voisins, persistent sans le moindre fléchissement.

À notre avis, il convient de toujours garder à l'esprit les retombées de l'expansion de l'économie de la drogue sur la sécurité, la réhabilitation et la reconstruction de l'Afghanistan et l'appui que trouvent le terrorisme et l'insurrection dans la production et le trafic de stupéfiants, dans tous les efforts pour régler la situation sécuritaire et la reconstruction de l'Afghanistan. La lutte contre cette menace exige une stratégie durable et aux multiples composantes, ainsi que des efforts plus sérieux de la part de l'Afghanistan et de la communauté internationale. En réalité, la présente situation démontre amèrement que la communauté internationale n'est pas encore parvenue à enrayer le fléau des stupéfiants en Afghanistan, et que les forces étrangères dépêchées dans le pays afin d'assumer certaines responsabilités à cet égard ne se sont pas acquittées de leur tâche de manière satisfaisante.

La République islamique d'Iran a mené, pratiquement seule, une guerre coûteuse et mortelle contre des trafiquants de drogue lourdement armés. Comme je l'ai indiqué lors d'une séance du Conseil de sécurité, nous avons perdu, au cours des 25 dernières années, 4 000 de nos admirables et courageux agents des forces de maintien de l'ordre, qui ont sacrifié leurs vies pour éliminer cette odieuse menace. Toujours déterminés, nous demeurons à la tête de la guerre mondiale contre les trafiquants de drogues et nous encourageons les autres à se joindre à nous dans cet important combat pour sauver la génération présente et les générations futures des répercussions dévastatrices de cette catastrophe.

En s'engageant à offrir plus d'un demi-milliard de dollars sous forme de dons et de prêts pour la reconstruction de l'Afghanistan, l'Iran participe activement à la reconstruction de ce pays. Nous sommes engagés dans plusieurs activités en matière

d'infrastructures en Afghanistan, notamment la construction de routes, la formation de ressources humaines, des projets d'électricité, des services humanitaires et de nombreux autres projets. De plus, nous venons d'entamer notre deuxième phase de l'aide au développement pour l'Afghanistan, qui s'élève à 50 millions de dollars, dans une période difficile, et plusieurs accords importants, notamment un accord général sur la coopération bilatérale et sur le renforcement des capacités des ministères afghans, ont aussi été signés entre les deux pays durant la visite à Kaboul de notre Président, en août.

En outre, l'Iran a engagé d'énormes dépenses depuis 30 ans, en accueillant près de 3 millions de réfugiés, nos frères et sœurs afghans. Nous espérons sincèrement que les conditions qui règnent en Afghanistan faciliteront le rapatriement volontaire de réfugiés afghans, dans des délais plus opportuns et de meilleures conditions.

Avant de terminer, nous nous félicitons du plein appui des États membres au projet de résolution considéré. Permettez-moi également de remercier la délégation allemande des efforts qu'elle a déployés au cours des négociations sur le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de M. Alberto Romulo, Secrétaire aux affaires étrangères de la République des Philippines.

M. Romulo (Philippines) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite du rapport détaillé du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan.

L'Afghanistan connaît encore d'énormes difficultés causées par les graves problèmes de l'insurrection. Avec l'appui de la communauté internationale, y compris mon propre pays, qui coparraine le projet de résolution A/62/L.7, nous sommes convaincus que des progrès dans tous les domaines contribueront à améliorer la situation de ce pays.

Si l'Assemblée le permet, je voudrais maintenant aborder le point 12 de l'ordre du jour sur les démocraties nouvelles ou rétablies.

Les premières années qui ont suivi la guerre froide ont été caractérisées par une vague inaltérable de démocratie, qui a soulevé de nombreuses nations jusqu'à des formes avancées de gouvernement démocratique. S'appuyant sur l'élan créé par le vent

frais de la démocratie, plusieurs pays se sont unis pour instituer la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies. Au cours des 19 dernières années, ayant organisé six conférences internationales, ce mouvement demeure fort et résolu à insuffler une vigueur nouvelle à sa coopération avec l'ONU.

La première conférence, tenue en 1988 à Manille, aux Philippines, et ouverte à toutes les démocraties nouvelles restaurées, a vu la participation de 15 pays émergeant d'un régime autoritaire et passés à la démocratie constitutionnelle entre 1973 et 1988. Les pays participants ont rendu publique la Déclaration de Manille, dont le point essentiel était de demander la création d'un mécanisme consultatif leur permettant de coopérer lorsque qu'un danger ou une crise pèsent sur leurs démocraties restaurées.

La deuxième conférence, tenue en 1994 à Managua, au Nicaragua, a vu sa participation passer à 52 pays, suite à la vague de naissances de démocraties entre 1989 et le début des années 90. La Déclaration de Managua, qu'ils ont adoptée, prévoit un plan d'action pour promouvoir un dialogue international sur la démocratie centré sur les vulnérabilités structurelles, les processus de transition réalisées de manière isolée, et les principes et intérêts communs de l'interdépendance.

La troisième Conférence qui s'est tenue en 1997 à Bucarest, en Roumanie, a vu la participation de 100 pays, y compris des démocraties d'Europe orientale et centrale. Elle a mis l'accent sur la participation de la société civile, a confirmé l'importance du rôle de l'ONU et constaté que la démocratie assoit un cadre de libertés permettant de trouver des solutions durables aux problèmes économiques, politiques et sociaux.

La quatrième Conférence, qui s'est tenue en 2000 à Cotonou, au Bénin, a vu la participation de 114 pays à la suite de la vague de libéralisation politique qui a déferlé sur l'Afrique au milieu des années 90. Il y a eu de nombreuses premières. Le Secrétaire général y a participé, la société civile a tenu un forum parallèle et des organisations régionales et internationales s'y sont jointes. La Conférence a insisté sur l'importance de la responsabilité nationale, des droits de l'homme, du pluralisme politique, de l'autonomisation de chacun, de la primauté du droit, de la bonne gouvernance, de la liberté des médias et d'une société civile libre.

La cinquième Conférence, qui s'est tenue en 2003 à Oulan-Bator, en Mongolie, a été très complète sur le plan de la préparation, de la participation et des documents finaux. Elle a pris note de l'appui mondial à

la démocratisation aux niveaux national, régional et international.

La sixième Conférence, qui s'est tenue en 2006 à Doha, au Qatar, a été la plus complexe par son ampleur, le nombre de participants et les résultats obtenus. Elle a institutionnalisé le partenariat tripartite des gouvernements, des parlements et de la société civile.

Les Philippines sont reconnaissantes au Programme des Nations Unies pour le développement et au Département des affaires politiques pour l'appui qu'ils ont apporté à la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies. Nous nous réjouissons de leur coopération continue, de même que de celle du reste du système des Nations Unies, non seulement à la préparation des conférences triennales, mais également par le biais du processus de la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies, notamment au cours de la période de suivi. C'est pour cette raison que ma délégation s'est porté co-auteur du projet de résolution A/62/L.9, qui sollicite l'appui du système des Nations Unies à la promotion des démocraties nouvelles ou rétablies.

Aux fins de l'enrichissement et du renforcement du processus de la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies, les Philippines souhaitent réitérer les recommandations qu'elles ont faites à Doha, qui ont été adoptées par la Conférence.

En premier lieu, la migration et le développement sont des composantes essentielles de la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies. Des citoyens des démocraties nouvelles ou rétablies se trouvent au-delà de leurs frontières, à aider leurs pays d'origine et leurs pays de destination. Les possibilités dont ils disposent pour promouvoir le développement doivent être reconnues et mobilisées, de même que le respect et la protection de leurs droits. Par ailleurs, le système des Nations Unies est invité à donner une place centrale au volet migration et développement dans son partenariat avec la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies. À cet égard, les Philippines invitent les États Membres et le système des Nations Unies à se joindre à nos efforts à Manille, où nous accueillerons l'an prochain le deuxième Forum mondial sur la migration et le développement.

En deuxième lieu, les démocraties nouvelles ou rétablies sont accablées par la dette. Pour insuffler la vie à leur douloureux processus de développement, qui pourrait menacer leur stabilité si l'on n'y remédie pas,

les Philippines ont proposé une solution de financement du développement novatrice appelée la Dette pour l'équité dans des projets liés aux objectifs du Millénaire pour le développement, solution qui permettrait de convertir la moitié de tous les paiements prévus au titre de la dette en équités dans le cadre de projets liés aux objectifs du Millénaire pour le développement. Cela bénéficierait à la fois aux débiteurs et aux créanciers. Ce mécanisme pourrait renforcer la détermination des pays pauvres endettés de lutter contre la pauvreté et de jeter les bases nécessaires à la démocratie et au développement durable.

En troisième lieu, un esprit de réconciliation est indispensable pour assurer une paix durable parmi les démocraties nouvelles ou rétablies grâce au respect, à la tolérance et à la compréhension entre les religions et les cultures. À titre de contribution essentielle au dialogue et à la coopération entre les religions, les Philippines invitent les gouvernements, le système des Nations Unies et la société civile à adhérer à l'esprit de dialogue et de coopération entre les religions en vue de promouvoir la paix, le développement et la dignité humaine.

Enfin, le processus de suivi de la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies ne pourra prendre son essor que s'il est doté des ressources nécessaires. Ma délégation invite donc l'ONU à mettre en place un fonds spécial destiné aux démocraties nouvelles ou rétablies, outre le Fonds des Nations Unies pour la démocratie, afin que les décisions de Doha puissent porter leurs fruits. Ma délégation recommande également d'installer le secrétariat de la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies au Siège de l'ONU, ce qui témoignerait avec force de l'appui du système des Nations Unies à la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies.

M^{me} Aitimova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Le Kazakhstan s'associe pleinement aux déclarations prononcées par le Représentant permanent de la République kirghize au nom de l'Organisation du Traité de sécurité collective et par le Représentant permanent du Tadjikistan au nom de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. J'ajouterai seulement quelques remarques en ma qualité de représentante nationale.

Je m'associe à mes collègues pour féliciter le Secrétaire général pour son rapport complet sur

différents aspects de la situation en Afghanistan et pour sa détermination à travailler personnellement en collaboration avec le Gouvernement afghan et les autres partenaires afin d'assurer la réussite de ce pays.

Comme le Président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbaev, y a insisté à une séance plénière de l'Assemblée générale en septembre dernier, les difficultés liées au processus de stabilisation de la situation en Afghanistan préoccupent vivement le Kazakhstan. La paix et la sécurité dans l'ensemble de la région d'Asie centrale sont tributaires de la stabilisation de la situation en Afghanistan, et le Kazakhstan porte un profond intérêt à une transition rapide vers la paix et le rétablissement de l'économie ruinée de ce pays qui souffre depuis si longtemps.

Le Kazakhstan appuie le rôle de chef de file joué par l'ONU dans les efforts déployés par la communauté internationale pour aider les autorités afghanes à instaurer une paix et une prospérité durables dans leur pays, et se félicite des résultats positifs enregistrés dans les domaines politique, social et économique suite au travail mené conjointement par le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Nous félicitons le Gouvernement afghan pour la détermination dont il a fait montre afin de contribuer à la sécurité et à la prospérité régionales, et convenons avec le Secrétaire général que les progrès seront tributaires d'une meilleure coordination des efforts de la communauté internationale et du Gouvernement afghan pour lutter contre l'insurrection, promouvoir la bonne gouvernance et améliorer sensiblement la vie des Afghans.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, l'augmentation sans précédent de la production d'opium en 2007 représente une grave menace pour le processus de reconstruction et d'édification nationale. Le Kazakhstan attache une grande importance aux activités de lutte contre la drogue de l'ONU, qu'il considère comme le principal centre de coordination des efforts internationaux à cette fin. Nous appuyons pleinement ces efforts, de même que la détermination sans faille de l'Organisation à surmonter le problème mondial du trafic de stupéfiants sur la base d'une coopération internationale accrue et du développement de stratégies nationales visant à éliminer l'offre et la demande illégales de ces stupéfiants.

Réaffirmant son attachement à une coopération active avec l'ONU pour lutter contre la menace des

stupéfiants illégaux, le Kazakhstan a réuni toutes les conditions nécessaires pour établir sur son territoire le Centre des informations et de la coordination d'Asie centrale pour lutter contre le trafic de stupéfiants illégaux, en coopération avec le Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime, et il est résolu à participer activement aux travaux de cet organe.

Dans le projet de résolution sur la situation en Afghanistan, que nous appuyons pleinement et dont nous nous sommes portés co-auteur, il est indiqué que l'un des moyens efficaces de promouvoir la sécurité et le développement en Afghanistan est la coopération régionale, et nous sommes fermement convaincus qu'il est nécessaire de développer le potentiel des organisations régionales telles que la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, qui comprend l'Afghanistan, l'Organisation de Shanghai pour la coopération, et l'Organisation du Traité de sécurité collective, afin de créer des mécanismes de sécurité collective, dans le but de briser les circuits de financement des activités terroristes et du trafic de stupéfiants de l'Afghanistan vers l'Europe.

Nous partageons pleinement l'avis du Secrétaire général selon lequel le Gouvernement afghan doit conserver la confiance de ses voisins en participant de manière constructive à des initiatives bilatérales et multilatérales, notamment sur les questions de lutte contre la drogue et de migration, et en renforçant sa capacité de gérer et d'approfondir des relations bilatérales complexes. Selon nous, la participation active de l'Afghanistan au Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale (PSEPAC), qu'il a rejoint en 2005, contribuera beaucoup à accentuer l'intégration du pays dans l'économie régionale. Le Programme a été lancé en 1997 par le Président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbaev, et il est mené sous l'égide de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Le PSEPAC peut constituer un outil important s'agissant d'aborder les questions urgentes qui se posent à la région de l'Asie centrale à travers la promotion de la coopération et de la coordination régionales.

Je voudrais aborder brièvement le thème des relations bilatérales avec l'Afghanistan. Le Gouvernement kazakh a élaboré un plan d'assistance à l'Afghanistan pour la période 2007-2008. Notre pays est prêt à aider l'Afghanistan dans la remise sur pied des infrastructures de communication, de la construction

de maisons et de la mise en valeur de nouveaux gisements de pétrole et de gaz, ainsi que pour la formation de personnel dans les domaines de l'économie, de l'industrie, de la finance, du transport et de l'éducation. Le Gouvernement kazakh attribue déjà 100 bourses par an à des étudiants afghans, participe à la construction d'écoles et d'hôpitaux et fournit des manuels scolaires aux enfants de certaines provinces.

Enfin, j'aimerais souligner l'attachement du Gouvernement kazakh à la reconstruction à long terme de l'Afghanistan et notre volonté de prendre une part active aux programmes internationaux et régionaux qui visent à atteindre notre objectif commun de voir naître un Afghanistan stable et prospère.

M. Maksom (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je veux d'abord adresser les remerciements de ma délégation au Secrétaire général pour son rapport sur la situation en Afghanistan, publié sous la cote A/62/345, en date du 21 septembre 2007. Le rapport dresse un tableau détaillé de la situation en Afghanistan et formule des observations importantes quant à l'action possible à mener. Ma délégation reconnaît aussi les précieux efforts du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Tom Koenigs, et des membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), dans les conditions difficiles et dangereuses qui règnent aujourd'hui dans le pays.

Ma délégation félicite le Gouvernement afghan pour ses progrès louables et rapides dans le renforcement des capacités institutionnelles de ses différentes branches afin que celles-ci puissent s'acquitter de leurs mandats respectifs. Nous saluons le travail accompli par l'Assemblée nationale, en particulier dans la rédaction finale du projet de loi électorale et de la loi connexe visant à réformer la Commission électorale indépendante, en prévision des prochaines élections présidentielles et parlementaires qui auront lieu en 2009 et 2010, respectivement. Il s'agit d'une étape cruciale pour ancrer le processus démocratique dans le pays. L'Assemblée nationale est aussi parvenue à approuver un budget national et travaille actuellement sur plusieurs lois importantes, dont celles relatives aux avocats, aux médias et aux questions clefs touchant les réformes du secteur de la sécurité.

Ma délégation salue également les progrès réalisés dans l'amélioration des services publics, s'agissant notamment du développement économique,

de l'éducation, de la santé et du développement rural. Nous notons avec satisfaction le nombre croissant d'enfants scolarisés en Afghanistan, qui atteint le chiffre record de 6 070 000, dont 2 170 000 filles. Nous notons également une amélioration des soins de santé, l'assurance-maladie couvrant désormais 82 % de la population. De même, les taux de mortalité infantile et maternelle sont tombés respectivement à 3,5 % et 6,6 %.

Malgré ces avancées, nous sommes préoccupés de constater que la situation de l'Afghanistan reste fragile. Un léger recul de la situation sécuritaire, notamment en ce qui concerne la menace d'insurrection et la crédibilité du Gouvernement quant au processus de réforme, pourrait annuler tous les progrès enregistrés jusqu'à présent.

Au vu de ces dangers, ma délégation reste inquiète de la détérioration signalée dans le secteur de la sécurité. Les attaques violentes, y compris des attentats-suicide attribués à Al-Qaida, aux Taliban et à d'autres groupes extrémistes armés, se sont multipliées au cours de l'année, en particulier dans les provinces du Sud et de l'Est. Nous notons la hausse mensuelle des incidents violents, passés de 425 en 2006 à 548 pendant les trois premiers trimestres de 2007, dont un total de 100 attentats-suicide. Ces incidents ont coûté la vie à de nombreux civils. Plus alarmant encore est le nombre croissant de morts et de blessés parmi les civils et les non-combattants qui résulte des opérations de combat menées par les forces tant progouvernementales qu'antigouvernementales. La MANUA a comptabilisé environ un millier de victimes civiles entre janvier et le 31 août. Il faut donc faire davantage pour protéger les civils.

Ma délégation constate également avec inquiétude la détérioration de la situation en ce qui concerne la drogue en Afghanistan. Malgré les efforts du Gouvernement en la matière, la culture du pavot à opium s'est étendue de 17 %, ce qui fait que la production potentielle d'opium est en hausse de 34 %, faisant de l'Afghanistan le principal producteur mondial d'opium. La situation a des répercussions importantes sur la sécurité de l'Afghanistan et des pays limitrophes. Au plan national, l'essor de la culture de l'opium favorise les alliances entre trafiquants et insurgés, et l'on craint que cela ne serve à financer le terrorisme. De plus, le trafic de drogue exacerbe encore le problème de la corruption au sein du Gouvernement et des instances provinciales, ce qui pourrait au bout du

compte éroder considérablement la crédibilité et les capacités du Gouvernement.

Nous partageons l'opinion selon laquelle un règlement de la situation en Afghanistan nécessiterait une approche à la fois civile et militaire qui soit intégrée et concertée. Les actions militaires ne sauraient à elles seules suffire à venir à bout des causes profondes du problème. Le système gouvernemental, notamment en ce qui concerne la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme, doit être amélioré pour susciter la confiance de la population afghane dans le Gouvernement et favoriser la crédibilité de celui-ci. Il est également nécessaire de mener un processus de réconciliation nationale sans exclusive afin d'éviter la marginalisation d'un groupe quelconque.

Ma délégation est convaincue que l'appui soutenu de la communauté internationale reste indispensable pour que l'Afghanistan puisse surmonter les difficultés actuelles et mettre en œuvre la Stratégie de développement national, qui offre une perspective viable de stabilité politique et de prospérité économique durables. Nous réaffirmons notre volonté de voir la MANUA continuer de jouer un rôle central et impartial s'agissant de galvaniser les différents éléments de l'aide internationale et de contrôler la mise en œuvre des stratégies de sécurité et de développement sur le terrain, en consultation étroite avec le Gouvernement afghan.

Au nom de la Malaisie, nous réaffirmons notre engagement à coopérer et travailler étroitement avec l'Afghanistan et, si nécessaire, d'autres membres de la communauté internationale. Nous continuerons d'aider l'Afghanistan au titre du programme de coopération technique malaisien afin de développer le capital humain si nécessaire dans plusieurs domaines du développement de l'Afghanistan.

M. Lee Do-hoon (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport circonstancié sur la situation en Afghanistan (A/62/345). Nous remercions également la délégation de l'Allemagne d'avoir coordonné la préparation de l'important projet de résolution sur ce sujet (A/62/L.7). La République de Corée se réjouit de parrainer ce projet de résolution.

Depuis l'adoption de l'Accord de Bonn en décembre 2001, l'Afghanistan a réalisé, malgré la persistance de nombreux problèmes, des progrès politiques majeurs, qui ont culminé avec la première

élection présidentielle directe en octobre 2004, suivie par les élections législatives en septembre 2005. La communauté internationale doit continuer à travailler de près avec l'Afghanistan pour garantir que ces succès auront un effet durable. Nous ne devons pas sous-estimer ce qui a été accompli, mais nous ne devons pas non plus nous leurrer en pensant que notre travail est presque fini. Il reste beaucoup de chemin à parcourir avant qu'une paix globale et le redressement soient réalisés en Afghanistan.

Comme le reconnaît le rapport du Secrétaire général, la détérioration de la situation sécuritaire, à quoi s'ajoutent la violence incontrôlée et le trafic criminel de drogues entravent non seulement le processus de reconstruction mais aussi la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement afghane.

Ma délégation est profondément inquiète face à l'instabilité continue de certaines zones de l'Afghanistan. La gravité de la situation est illustrée par les récentes affaires d'enlèvement et d'assassinat de civils afghans et étrangers, y compris l'enlèvement par les Talibans de 23 ressortissants de la République de Corée, dont deux ont par la suite été tués.

Nous partageons l'avis exprimé dans le rapport du Secrétaire général, à savoir que le rétablissement durable de la sécurité exigera une stratégie multidimensionnelle coordonnant les activités militaires, policières, politiques, et économiques et sociales. Parmi les éléments clefs de la réussite de cette stratégie figurent les efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, ainsi que des forces de la coalition de l'opération Enduring Freedom (Liberté immuable), qui travaillent en étroite coordination avec le Gouvernement afghan et le Conseil commun de coordination et de suivi.

Nous sommes également préoccupés par la menace croissante que le trafic de drogues fait peser sur la sécurité nationale, le développement social et la gouvernance de l'Afghanistan. Tant que le peuple afghan ne pourra pas dégager d'autres sources de revenus, nombreux seront ceux qui continueront de s'engager dans ces activités criminelles. Nous partageons donc l'avis selon lequel la communauté internationale et le Gouvernement afghan doivent œuvrer de concert pour affronter ce problème grave, qui affecte pratiquement tous les aspects de la sécurité et du développement de l'Afghanistan.

La République de Corée espère vivement que l'Afghanistan va continuer de s'employer à une pleine application de la stratégie nationale de lutte contre la drogue présentée par son gouvernement à la Conférence de Londres, et elle se tient prête à s'associer à l'appui international à cette stratégie, en contribuant au Fonds d'affectation spéciale pour la lutte antidrogue.

Pour faire face à ces problèmes constants, des efforts déployés activement par le Gouvernement afghan dans un esprit de contrôle national doivent aller de pair avec l'assistance de la communauté internationale. À cet égard, nous notons que de nombreux pays, dont la République de Corée, ont annoncé une nouvelle assistance financière à l'Afghanistan depuis la Conférence de Londres. Nous pensons que ces annonces démontrent combien l'Afghanistan continue de jouir de la confiance des donateurs.

La République de Corée a déjà prêté un soutien important au processus de reconstruction de l'Afghanistan. En plus des dons, pour un total d'environ 60 millions de dollars, que nous avons faits à l'Afghanistan entre 2001 et 2005, nous avons affecté, pour la période triennale suivante, 20 millions de dollars à des projets axés sur le développement des ressources humaines, de l'agriculture et des zones rurales, ainsi que de l'administration publique. De plus, des unités du génie et médicales de nos forces armées contribuent à la reconstruction de l'Afghanistan depuis leur déploiement en février 2002.

En tant que parrain du projet de résolution sur l'Afghanistan dont nous sommes saisis, la République de Corée s'engage de nouveau à renouveler son appui sans faille au peuple et au Gouvernement afghans dans leur quête de la paix et de la prospérité.

M. Çorman (Turquie) (*parle en anglais*) : La Turquie s'associe à la déclaration prononcée par le représentant permanent du Portugal au nom de l'Union européenne. Cependant, en raison de l'importance que nous accordons à la situation en Afghanistan, ainsi que de notre participation majeure aux efforts de reconstruction dans ce pays, je voudrais ajouter brièvement notre voix au débat.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui (A/62/L.7) et le grand nombre de pays qui le parrainent soulignent la place prioritaire qu'occupe l'Afghanistan à notre ordre du jour commun. Il démontre aussi la détermination de la communauté

internationale à aider et soutenir le peuple afghan durant la période difficile qu'il traverse.

Nous avons d'ailleurs déjà commencé à voir des résultats positifs de ces efforts communs. Avec l'aide de la communauté internationale, beaucoup a été réalisé ces dernières années, témoignant de la volonté sincère du peuple afghan de bâtir un Afghanistan indépendant et démocratique. Cependant, bien des facteurs sont de nature à tempérer tout excès d'optimisme. La situation en matière de sécurité reste précaire; les terroristes ont maintenant recours à de nouvelles tactiques, comme les attentats-suicide et les enlèvements; la production de pavot ne recule pas; et il reste divers problèmes de gouvernance.

Cela dit, ces facteurs peu réjouissants ne doivent pas nous décourager d'aider le peuple et le Gouvernement afghans. Au contraire, ils doivent nous obliger à redoubler d'efforts pour aider l'Afghanistan de manière plus efficace et plus axée sur l'obtention de résultats.

Pour sa part, la Turquie ne ménage aucun effort pour contribuer à la sécurité et à la stabilité de l'Afghanistan, conformément aux liens d'amitié étroits que nous entretenons depuis des siècles avec le peuple afghan. En effet, après avoir joué un rôle de premier plan dans la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan dès ses débuts (FIAS II et FIAS VII), nous maintenons notre participation active à la Force, dont nous avons assumé le commandement régional de Kaboul en avril 2007. Avec les récents renforts, notre contingent en Afghanistan est désormais fort d'environ 1 200 hommes.

Toutefois, nous savons tous que pour atteindre nos objectifs en Afghanistan, il faudra plus que les seuls moyens militaires. Des problèmes comme le chômage, l'accès aux soins médicaux, l'accès à l'eau potable et les coupures d'électricité occupent les esprits des Afghans au moins autant que les considérations relatives à la sécurité. Il nous faut donc adopter une approche globale et pratique.

Il est vrai que des projets significatifs sont déjà en cours pour remédier aux lacunes dans ces domaines et améliorer la qualité de l'infrastructure du pays. Mais bon nombre de ces projets ne seront pas achevés avant longtemps, tandis que le peuple afghan a besoin de voir des changements tangibles et rapides dans sa vie quotidienne. C'est pourquoi offrir de nouvelles possibilités d'emploi, assurer la fourniture de services de base et créer une économie locale viable doivent

être au premier rang de nos priorités. À cette fin, nous devons faire appel aux services d'un plus grand nombre d'entreprises afghanes et employer davantage de personnel afghan dans nos projets.

La Turquie, pour sa part, y est certes tout à fait déterminée. La participation et le contrôle afghans sont un principe clef qui nous guide dans tous les projets de développement et de reconstruction que nous continuons d'exécuter dans différentes parties de l'Afghanistan.

Nos projets sont principalement concentrés dans les secteurs où ils sont le plus susceptibles d'avoir un effet immédiat et visible sur la vie quotidienne du peuple afghan, comme la santé, l'éducation, l'agriculture et le bâtiment. Par exemple, les centres de santé construits et équipés par la Turquie offrent des soins médicaux gratuits à quelque 900 patients par jour. Jusqu'ici, plus de 750 000 citoyens afghans en ont bénéficié.

Nous avons également bâti et équipé dans le pays 27 écoles, qui offrent une instruction moderne à près de 40 000 élèves afghans, filles et garçons confondus. Outre les 13 écoles en passe d'être achevées, les organisations non gouvernementales turques gèrent six écoles privées dans le pays. De même, plus de 60 puits d'eau potable ont jusqu'ici été creusés par la Turquie et beaucoup d'autres sont en projet.

Par ailleurs, l'une des preuves les plus concrètes de notre attachement à la stabilité et à la prospérité de l'Afghanistan est l'équipe de reconstruction de province que nous avons mise en place il y a un an dans la province de Wardak. Cette équipe met en œuvre des projets dans différents domaines, tels que la formation de policiers, les cours d'alphabétisation à l'attention des filles et des femmes afghanes, l'interconnexion des réseaux électriques et le développement agricole.

Indépendamment de l'énergie déployée pour améliorer le climat sécuritaire et économique en Afghanistan, la coopération régionale reste la clef de voûte de la stabilité à long terme, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Compte tenu de cela, la Turquie travaille en coopération étroite avec l'ensemble des pays de la région, surtout avec le Pakistan et l'Afghanistan. Nous avons d'ailleurs mis en place un dispositif trilatéral pour renforcer la confiance et diversifier les domaines de coopération entre les deux pays.

Comme indiqué dans le projet de résolution à l'examen, le processus d'Ankara, lancé lors de la réunion trilatérale au sommet qui s'est tenue en Turquie les 29 et 30 avril 2007, contribue grandement au resserrement de la coopération régionale et nous sommes résolus à le faire avancer au moyen de projets concrets.

Enfin, je tiens à souligner une nouvelle fois que nous n'atteindrons ni facilement ni rapidement les objectifs fixés pour l'Afghanistan. Nous devons tous nous préparer à une intervention de longue durée. Nous devrions également préparer l'opinion publique et nos parlements à cette idée. Il faut comprendre que nous n'avons pas le droit d'échouer. En effet, l'Afghanistan reste une pièce centrale de l'action en faveur de la sécurité mondiale et, en cas d'échec, tout le monde en subira les terribles conséquences.

L'ONU doit être le pivot des efforts déployés par la communauté internationale et de l'aide fournie au Gouvernement afghan dans son action en faveur d'une paix et d'une stabilité durables. Sous la direction avisée de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, bien des choses ont déjà été accomplies dans des conditions extrêmement difficiles. Le Pacte pour l'Afghanistan, en particulier, offre des orientations et repères d'une très grande utilité. Nous pensons toutefois qu'il est possible de rendre l'intervention de l'ONU plus dynamique et plus robuste. Aussi espérons-nous qu'une fois nommé, le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général portera plus loin encore le drapeau de l'ONU afin que celle-ci marche à plein régime. La Turquie est résolue à tout mettre en œuvre pour soutenir l'ONU et l'Afghanistan.

Pour terminer, je transmets nos sincères remerciements à la délégation allemande qui a supervisé les consultations sur le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui. Nous avons le plaisir de nous en être portés coauteurs et espérons qu'il sera adopté par consensus.

M. Vohidov (Ouzbékistan) (*parle en russe*) : La délégation de la République d'Ouzbékistan souscrit sans réserve aux déclarations prononcées aujourd'hui par le Représentant permanent du Tadjikistan auprès de l'ONU au nom de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et par le Représentant permanent de la République kirghize au nom des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective. Nous adhérons aux principaux points qu'elles contiennent.

Voisin direct de l'Afghanistan avec lequel il entretient depuis plusieurs siècles des relations de bon voisinage, notre pays souhaite sincèrement le retour de la paix et de la stabilité dans ce pays. À l'instar de la plupart des autres États, l'Ouzbékistan fait tout son possible, moyennant des mesures concrètes, pour venir en aide au peuple afghan afin que le pays se stabilise au plus vite.

Considérant objectivement la situation qui règne à l'intérieur et autour de l'Afghanistan, nous considérons que l'un des facteurs de stabilité réside dans son intégration politique et économique au plan régional. Il importe pour cela d'intensifier la participation de l'Afghanistan aux efforts tendant à instaurer un marché commun dans la région de l'Asie centrale. Il est très important que l'Afghanistan prenne part aux travaux de l'Organisation de Shanghai pour la coopération en qualité d'observateur.

Il convient de noter que les réseaux de transport ont un rôle notable à jouer dans l'amélioration de la situation socioéconomique de l'Afghanistan et dans le bon déroulement des processus d'intégration. D'ailleurs, nous attirons l'attention sur l'importance d'un couloir de transport afghan. Pour sa part, l'Ouzbékistan est prêt à étendre sa coopération avec le Gouvernement afghan dans les domaines les plus divers, tels que la prospection géologique, la production électrique ainsi que les réseaux locaux et internationaux de télécommunications. Nous sommes persuadés que cette coopération économique répond aux intérêts de l'Afghanistan et de ses voisins directs, mais aussi à ceux de la communauté internationale toute entière.

Voyant s'accroître son poids géopolitique et géostratégique ainsi que son immense potentiel économique et énergétique, l'Asie centrale attire l'attention de nombreux pays du monde. Malheureusement, elle reste aussi un foyer de dangers et de problèmes pour la sécurité et la stabilité. Cela tient principalement aux tensions qui perdurent en Afghanistan. On ne peut qu'être alarmé par l'évolution de la situation dans ce pays, où la tension monte sur fond d'escalade armée des Taliban.

L'essor continu de la production et du trafic de stupéfiants est également une source de préoccupation croissante pour la communauté internationale et les États de la région. Contre cette menace, il importe, en plus de créer place une « ceinture de sécurité » autour du pays, de remanier de fond en comble les structures

de l'économie afghane, faute de quoi la drogue et le terrorisme continueront d'hypothéquer la sécurité nationale et d'empêcher le bon fonctionnement de l'État.

L'un des éléments graves qui accroît la complexité et le sérieux de la situation est l'existence d'énormes arsenaux d'équipements militaires, d'armes et de munitions accumulés sur le territoire afghan durant les dizaines d'années marquées par la guerre. Comme le Président de la République d'Ouzbékistan Islam Karimov l'a indiqué dans la lettre qu'il a adressée en décembre 2001 au Secrétaire général, le processus de stabilisation progressive de la situation et le rétablissement de la vie pacifique en Afghanistan doivent s'accompagner de la réduction et de l'élimination de l'énorme masse d'armes accumulées au cours des dizaines d'années qu'a duré la guerre dans ce pays, car si cette question n'est pas réglée les conditions indispensables ne seront pas réunies pour empêcher une militarisation accrue de la situation.

Nous sommes fermement convaincus que ce n'est pas moyennant une militarisation accrue et l'extension du recours à la force que l'Afghanistan recouvrera la paix et la stabilité, mais à la faveur de la démilitarisation et de projets mis en œuvre avec l'aide de la communauté internationale dans le but principal de résoudre les problèmes économiques les plus aigus et d'apporter un appui social à la population.

À cette fin, il est fondamental que l'ensemble des forces véritablement attachées à la stabilité et au redressement de l'Afghanistan agissent de concert. C'est pour toutes ces raisons que l'Ouzbékistan accueille favorablement le projet de résolution sur l'Afghanistan présenté aujourd'hui par la délégation

allemande. Nous espérons qu'il sera adopté par consensus de manière à confirmer la volonté de la communauté internationale de contribuer au relèvement pacifique de l'Afghanistan.

Le Président par intérim : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

L'Assemblée générale va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/62/L.7. J'annonce que depuis la présentation du projet de résolution, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Algérie, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Équateur, Égypte, El Salvador, Éthiopie, Gabon, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée, Haïti, Honduras, Inde, Kazakhstan, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Malte, Maurice, Moldova, Monaco, Nigéria, Norvège, Oman, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, République centrafricaine, République de Corée, République dominicaine, Saint-Marin, Slovaquie, Sri Lanka, Tadjikistan, Trinité-et-Tobago, Ukraine et Yémen.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/62/L.7?

Le projet de résolution A/62/L.7 est adopté (résolution 62/6).

Le Président par intérim : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 19 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 16 h 55.